



STATE OF THE  
**AFRICAN  
DIASPORA**

# NEWSLETTER

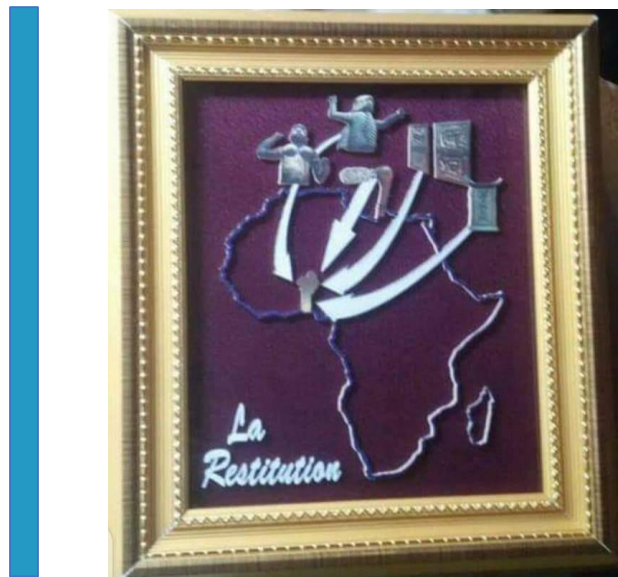
ETAT DE LA DIASPORA AFRICAINE

NEWSLETTER, N° 11 :

**BENIN : RESTITUTION, OU PLUTÔT, RECONQUÊTE !**



*Restitution des Trésors royaux du Bénin*



*La Restitution. Cadeau offert au Dr Tin par le CRAN-Bénin*



*Au domicile du Président du Bénin, pour fêter le retour des trésors*



## Table des Matières

-Éditorial.....	p.01
-Restitution, ou plutôt, Reconquête.....	p.02
-Lancement de la campagne (décembre 2013).....	p.03
-Premier Voyage au Bénin (août 2015).....	p.04
-Lobbying en France (2015-2016).....	p.05
-Décision du Président Talon (juin 2016).....	p.05
-Deuxième Voyage au Bénin (août 2016).....	p.06
-Décision du Président Macron (novembre 2017).....	p.07
-La Campagne pour la Reconquête s'internationalise (2018-maintenant).....	p.07
-Troisième Voyage. Retour des trésors au Bénin (10 novembre 2021).....	p.08
-Bilan et Perspectives.....	p.09

## Editorial



Ce numéro spécial fait suite au précédent, qui portait déjà sur les restitutions. Mais tandis que la newsletter n° 10 concernait la question des restitutions en général, ce dossier évoque plus spécifiquement le cas du Bénin. En effet, bien que la campagne initiée par le Dr Louis-Georges Tin, concerne toute l'Afrique, bien entendu, il a choisi dès le départ de concentrer ses efforts sur un pays en particulier, en l'occurrence, le Bénin, afin que les résultats obtenus à ce niveau puissent servir d'exemple et de modèle à tous les autres pays du continent.

Cette stratégie n'a pas été vaine. En effet, après une campagne délicate, mais menée de façon énergique, le résultat espéré a été obtenu : le 10 décembre 2021, les trésors du royaume d'Abomey, qui avaient été pillés en 1892 par le Général Dodds, et rapportés ensuite à Paris, ont été enfin rapatriés à Cotonou, au cours d'une cérémonie organisée dans les jardins de la présidence. Puis, le Premier Ministre de l'État de la Diaspora Africaine a été invité à la résidence privée du Président Patrice Talon, qui a tenu à lui « adresser ses remerciements, au nom du peuple béninois ».

Ce résultat historique a été acquis grâce à la collaboration active entre la diaspora africaine et les autorités béninoises, une coopération dont les grandes étapes peuvent être retracées : c'est tout l'objet de cette newsletter, qui vise aussi à encourager les autres pays du continent à travailler de même avec la diaspora.



## Restitution, ou plutôt Reconquête



On parle ici de la « restitution » des trésors du Bénin, mais le mot que l'on emploie ici par commodité a ses limites et ses inconvénients. En effet, le concept reste prisonnier de la vision du colon. Il implique en effet une relation dissymétrique : c'est le colon qui « restitue », et c'est l'Afrique qui « demande » à bénéficier de la restitution. Et si d'aventure tel dirigeant européen accepte de « restituer », on s'attend sans doute à ce que le dirigeant africain le « remercie » d'en avoir accepté le principe. La main qui restitue semble toujours au-dessus de celle qui reçoit la restitution.

Or, s'il est vrai que la diplomatie impose un certain nombre de règles, en réalité, il est très rare que les voleurs restituent leur butin spontanément. Il faut en général se battre pour que la restitution advienne. Et par ailleurs, lorsque enfin le trésor est récupéré, ce n'est pas à la victime de remercier le voleur qui restitue, mais bien plutôt au voleur de s'excuser humblement en le faisant.

Par conséquent, il convient de changer de paradigme. Le mot restitution, tout en contestant le rapport de domination, le confirme en même temps, car ceux qui l'emploient apparaissent nécessairement comme des victimes, des personnes spoliées, par conséquent démunies. C'est pourquoi, sans forcément renoncer au mot restitution, qui peut avoir son intérêt dans certains cas, il convient de plus en plus que les Africains du continent et de la Diaspora utilisent un autre mot : la Reconquête. En effet, ces trésors ont été emportés par les colons pendant les guerres de conquête ; dès lors, quand les pays autrefois colonisés se battent pour récupérer leur patrimoine, ce qui n'est pas aisé, cela s'appelle objectivement une « reconquête ».

Parler de « reconquête » plutôt que de « restitution », c'est donner ou redonner aux Africains le rôle qui est le leur, un rôle actif et positif. C'est montrer à la jeunesse panafricaine que nous avons à notre actif des victoires nombreuses, hier et aujourd'hui, et qu'eux aussi en auront tout autant, et même plus, à l'avenir. C'est montrer que le retour d'un trésor au pays n'est pas la faveur des Européens qui restituent, mais la conquête des Africains qui réussissent. Ayant tiré gloire du vol des colonies, certains dirigeants européens veulent maintenant tirer gloire du fait qu'ils restituent. C'est inacceptable : à cet égard, il convient qu'ils observent une certaine humilité. Si les diplomates africains peuvent choisir d'éviter le mot reconquête qui, dans le cours des négociations, risquerait de compliquer inutilement la donne, la population en général, et les intellectuels en particulier n'ont aucune raison de ne pas nommer les choses par leur vrai nom. Et le fait est : nous ne sommes pas là pour « demander » restitution, mais pour organiser la « reconquête ».



### Lancement de la campagne (décembre 2013)



*Le Président et le Vice-Président du CRAN, devant le Musée du Quai Branly*

Le 10 décembre 2013, le CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires de France) lance une campagne pour la restitution des trésors africains pillés pendant la Colonisation. Président de l'organisation, à l'époque, Louis-Georges Tin, publie avec le président Soglo, ancien chef d'État du Bénin, une tribune qui paraît en même temps dans *La Nation*, le grand journal du Bénin, et dans *Le Monde*, quotidien de référence en France. La date choisie correspond à la Journée internationale des droits de l'homme, mais aussi à la date anniversaire de la mort du roi Béhanzin, dernier roi du Dahomey libre avant l'invasion définitive du royaume par la France.

Le même jour, Louis-Georges Tin et Guy Samuel Nyoumsi, président et vice-président de la fédération, organisent pour la presse une visite guidée du Musée du Quai Branly, pour montrer aux journalistes les biens mal acquis de la France. Quand les dirigeants de l'association arrivent sur place, ils constatent que la police a été alertée, alors que normalement, seuls les journalistes ont été informés de l'opération. En d'autres termes, le CRAN est sur écoute. Mieux encore, la sécurité du musée refuse de laisser entrer les défenseurs des droits de l'homme, et ne donne pour cela aucune justification. Les journalistes (qui se trouvent être blancs) peuvent passer, mais pas les militants (qui se trouvent être noirs). Le président du CRAN improvise alors une conférence de presse devant les portes fermées du musée : « le lieu où dialoguent les cultures », comme le répète à l'envi la communication du musée, est-il devenu « le lieu où dialoguent les racistes » ?

Choqués par l'attitude du musée, qui oppose à la visite un refus au minimum arbitraire et apparemment discriminatoire, et qui par ailleurs entrave la liberté de circulation et la liberté de la presse, les journalistes commencent à exprimer leur colère. Débordée, la sécurité fait appel à la direction du musée qui comprend qu'il est impossible d'interdire une visite a priori pacifique, sauf à susciter un scandale, et peut-être même un procès. Finalement, la visite a lieu, sous haute surveillance, et obtient dans la presse un grand retentissement, malgré la direction du musée qui, voulant empêcher l'événement, lui a donné en fait un impact d'autant plus grand dans tous les médias. La campagne est lancée avec force.



LOUIS-GEORGES TIN - PRÉSIDENT DU CRAN  
Mobilisation pour que la France restitue des trésors royaux au Bénin  
FRANCOPHONIE  
LE MONDE EN FRANÇAIS



*Louis-Georges Tin, présentant la campagne pour la restitution sur TV5 Monde.*



### Premier Voyage au Bénin (août 2015)



*Le Roi d'Abomey, Agoli-Agbo. A ses côtés, Louis-Georges Tin et le Professeur Ahoyo,*

La deuxième étape importante de la campagne relative au Bénin intervient en août 2015. La conseillère Afrique du Président de la République française ayant indiqué à Louis-Georges Tin que la restitution ne pourrait se faire que si les autorités du Bénin faisaient une demande officielle, le président du CRAN se rend à Cotonou pour convaincre ses interlocuteurs. Il est accompagné par Laurent Tonegnikes, président du CRAN-Bénin, et par le Prince Serge Guezo, de la famille d'Abomey, qui tous deux le guident et l'accompagnent dans ses démarches. Il rencontre le Premier Ministre, Lionel Zinsou, et sollicite aussi le président Yayi Boni, mais aucun des deux ne s'engage dans la campagne. Cependant, accompagné du Professeur Ahoyo, Louis-Georges Tin rencontre le roi Agoli Agbo, dirigeant du royaume d'Abomey, qui soutient la requête.

Et à la fin du séjour, juste avant le départ, les membres du CRAN-Bénin offrent au président du CRAN-France un tableau intitulé « la restitution ». Cette œuvre réalisée par un artiste sollicité par eux illustre parfaitement le sujet. Au centre de l'image apparaît la carte de l'Afrique, avec le Bénin mis en valeur. Et tout en haut figurent des biens emblématiques du trésor d'Abomey : une récade royale, les statues zoo-anthropomorphes des rois d'Abomey, le trône du roi Ghézo et les portes sacrées du Palais d'Abomey.

Les flèches qui partent de ces biens pointent vers le Bénin, indiquant la direction du retour. A cette occasion, Louis-Georges Tin a tenu à exprimer toute sa gratitude à Laurent Tonegnikes et à tous les autres membres de l'association : « votre présent me touche énormément. A mes yeux, il représente non seulement le retour des trésors pour lequel nous nous battons, mais aussi les liens de coeur et de fraternité qui existent entre le CRAN-Bénin et le CRAN-France, et au-delà, entre l'Afrique et sa diaspora. C'est ce qui fait notre force. Sans vous, nous ne pourrions rien faire. Vraiment, j'en suis très très heureux. »



*Le président du CRAN-Bénin offre un cadeau au président du CRAN-France : la Restitution*

### Lobbying en France (2015-2016)



*Discussion entre le Président Hollande et Louis-Georges Tin*

De retour à Paris le président du CRAN poursuit son travail de lobbying, et rencontre le président Hollande et Hélène Le Gall, la conseillère Afrique, qui tous deux s'opposent à toute restitution. Mme Le Gall ne comprend d'ailleurs pas pourquoi Louis-Georges Tin fait tant d'histoires. Selon elle, il est le seul à se soucier de ce sujet. Le CRAN engage alors une action judiciaire contre l'État français, et en informe l'Elysée. Hélène Le Gall s'indigne qu'on puisse ainsi attaquer la France, tente de faire pression sur son interlocuteur, et affirme que les objets dont il est question « sont entrés dans les collections de manière régulière ». Louis-Georges Tin réplique : les massacres coloniaux qui ont permis ces pillages étaient-ils aussi commis « de manière régulière » ? Par conséquent, malgré les intimidations, Louis-Georges Tin persiste et signe. Puisque la France refuse de « restituer », il faudra se battre pour obtenir la « reconquête ». Le président du CRAN réunit une équipe d'avocats, et à moins que la France ne change d'attitude, le procès aura lieu.

### Décision du Président Talon (juin 2016)



Au Bénin, en avril 2016, une nouvelle élection a lieu, et la présidentielle est remportée par Patrice Talon. Saisi du sujet par les acteurs locaux de la campagne, notamment le roi d'Abomey, Agoli-Abgo, et le président du CRAN-Bénin, Laurent Tonegnikes, le nouveau président de la République du Bénin accepte la requête. Le sujet est mis à l'ordre du jour du Conseil des Ministres, le 21 juin 2016. La décision est alors entérinée. Les minutes de la réunion indiquent ce qui justifie la décision prise :

- « 1) Cette demande de restitution est l'initiative du CRAN (le Conseil Représentatif des Associations Noires)
- 2) Elle se justifie par la Convention de l'UNESCO de 1970 (...)
- 3) M. Louis-Georges Tin, président du Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN), et l'ancien président de la République du Bénin, Monsieur Nicéphore Dieudonné Soglo, ont publié (...) une tribune qui plaide pour la restitution. »

Cette étape est d'autant plus importante que l'un des arguments de la Présidence française consistait à dire



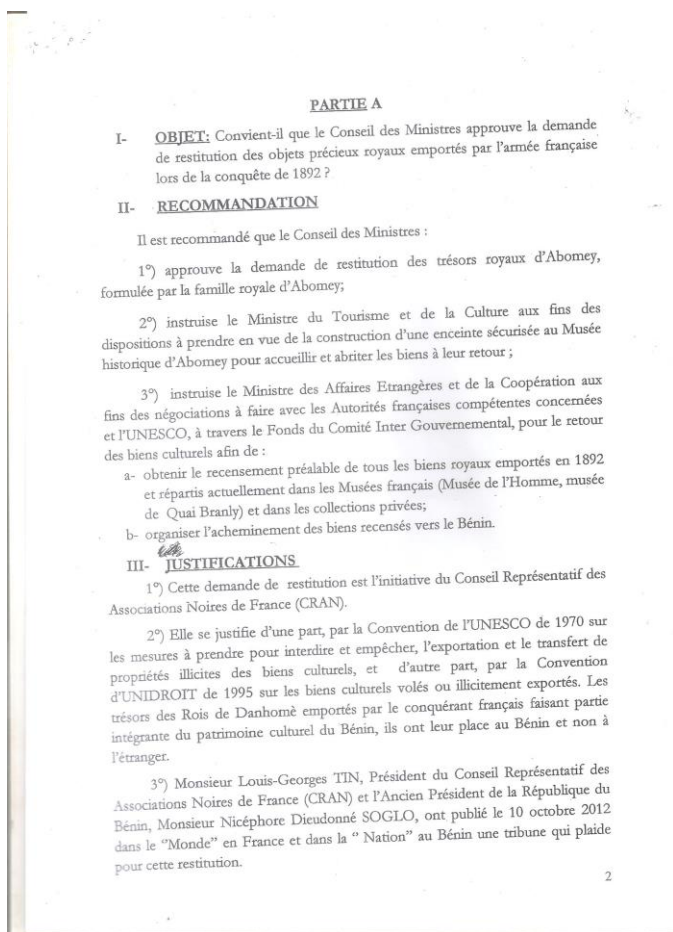
que personne en Afrique ne demande rien du tout. Cependant, quand Louis-Georges Tin indique à l'Elysée que justement, le Bénin réclame ses trésors, cela ne change rien à la position officielle de la France, qui campe sur ses positions néo-colonialistes. Le Président Hollande refuse de restituer quoi que ce soit, ce qui montre bien que l'argument avancé était totalement de mauvaise foi. Le CRAN publie alors dans *Le Monde* un appel, signé par plusieurs députés français, plusieurs députés béninois, par le pontife du vaudou, et de nombreux rois africains, et notamment Sa Majesté Dedjalagni Agoli-Agbo, roi d'Abomey, Sa Majesté Kpodegbe Toyi Djigla, roi d'Allada, Son Altesse impériale Sabi Naïna III, empereur de Nikki, Sa Majesté Adjagnon Honfin II, roi d'Adjahonmè, Sa Majesté Gandjegni Awoyo Gbaguidi, roi de Savalou, Sa Majesté Oba Adetutu, roi de Savè, Sa Majesté Chabi Yataou Tamou, roi de Bouè, Sa Majesté Akpaki Gobi Yesse Some, roi de Parakou, ou encore Sa Majesté Athanase, roi de Lokossa.

## Deuxième Voyage au Bénin (août 2016)

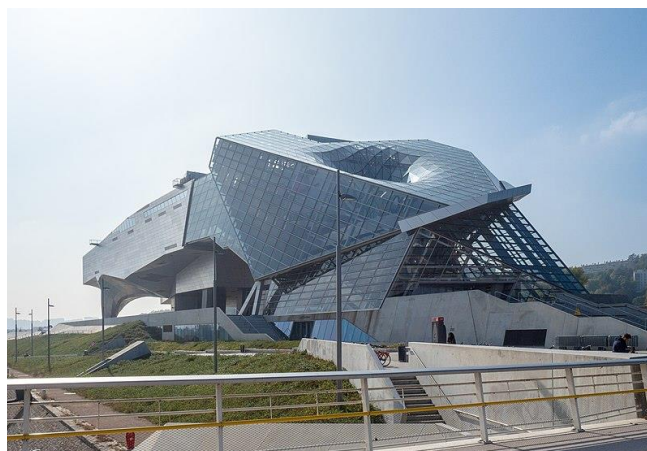


*Réunion au ministère de la culture*

Deux mois après la décision du gouvernement béninois, qui demande officiellement restitution, le président du CRAN se rend à nouveau à Cotonou pour discuter avec le nouveau gouvernement des stratégies à mettre en place. Accompagné de Laurent Tonegnikes, du Prince Guezo et du Professeur Ahoyo, Louis-Georges Tin rencontre en particulier le Ministre des Affaires Etrangères et le Ministre de la Culture. Ils discutent de la question des trésors à restituer, et le Ministre de la culture donne mandat au CRAN pour « mener les négociations avec les Pères de la Société des Missions Africaines dans le cadre de la restitution des biens culturels du Bénin ». En effet, au-delà du musée du Quai Branly, de nombreux biens du Bénin se trouvent dans les musées catholiques en France et au Vatican.



*Compte-rendu du Conseil des Ministres de la République du Bénin (21 juin 2016).*



*Musée des confluences à Lyon, détenant des collections des missionnaires catholiques, dont de nombreuses œuvres « emportées » d'Afrique en général, et du Bénin en particulier.*



### **Décision du Président Macron (novembre 2017)**

Du côté de la France, la nouvelle élection présidentielle est remportée par Emmanuel Macron. Louis-Georges Tin est reçu à la présidence quelques semaines plus tard. Dans un premier temps, l'Elysée refuse toute avancée. Mais Louis-Georges Tin évoque le procès en cours, et explique : soit le juge se prononce en faveur de la restitution, et ce sera un grand problème pour l'Elysée ; soit le juge y est opposé, et ce sera encore plus embarrassant. En effet, tout le monde dira que la justice française est corrompue, que c'est une justice néo-coloniale, et cela deviendra un scandale dans les médias internationaux, dans le pays hôte de l'Unesco, le soi-disant pays des droits de l'Homme.

Sous la pression du procès, qui risque de ternir l'image de la France sur la scène internationale, et notamment en Afrique, la stratégie de reconquête aboutit, et la présidence accepte finalement de restituer. Louis-Georges Tin en est informé par Frank Paris, le conseiller Afrique : le président Macron fera l'annonce lors du discours de Ouagadougou. Le CRAN suspend donc son action judiciaire.

Par la suite, deux experts, Bénédicte Savoy et Felwin Sarr, sont nommés pour rédiger un rapport sur les modalités d'application de la restitution. Ils constituent un groupe de travail, et invitent Louis-Georges Tin à y participer. Le rapport reprend en grande partie les analyses du CRAN. Le gouvernement français et le gouvernement béninois commencent alors à coopérer pour préciser les modalités pratiques de la restitution.

### **La Campagne pour la Reconquête s'internationalise (2018-maintenant)**



*Lors du Sommet de l'Union Africaine, le Premier Ministre, Dr Tin, discute de l'actualité des restitutions avec le Président Macron.*

Entre temps, après ses discussions avec Mme Zuma, présidente de la Commission de l'Union Africaine, Louis-Georges Tin est mandaté et invité par le Président Aziz, lors du Sommet de l'Union Africaine en Mauritanie, pour lancer l'État de la Diaspora Africaine. Devenu Premier Ministre, Louis-Georges Tin donne à la campagne pour la reconquête une ampleur nouvelle. Il obtient le soutien de nombreuses organisations royales à travers tout le continent, y compris du Chef Fortune Charumbira, président de l'association des rois du Zimbabwe et président du Parlement Panafricain de l'UA, qui devient également co-président de la Chambre Royale de l'État de la Diaspora Africaine. L'État de la Diaspora Africaine lance aussi le site internet [www.restitutionmuseum.com](http://www.restitutionmuseum.com), qui permet de visualiser un grand nombre de trésors volés, en fonction du lieu où ils se trouvent, et du lieu d'où ils ont été arrachés.

Par ailleurs, dans le cadre de cette campagne, l'État de la Diaspora Africaine obtient le vote d'une résolution tout à fait historique au Parlement européen le 26 mars 2019. Comme le texte le déclare, l'Union Européenne : « 7. rappelle que certains États membres ont pris des mesures de réparation fortes et efficaces au regard des injustices et des crimes contre l'humanité dont ont été victimes les personnes d'ascendance africaine, tout en tenant compte des effets durables de ces actes sur le présent;



8. invite les institutions de l'Union et le reste des États membres à suivre leur exemple en offrant, par exemple, des réparations sous la forme d'excuses publiques ou d'une restitution d'objets volés à leurs pays d'origine;

9. invite les États membres à déclassifier les archives coloniales »

Désormais, l'État de la Diaspora Africaine travaille à faire que la résolution du Parlement européen devienne effective dans tous les pays d'Europe.

### **Troisième Voyage. Retour des trésors au Bénin (10 novembre 2021)**



Le 10 novembre 2021, les trésors d'Abomey sont enfin de retour sur la terre du Bénin. Après la conquête coloniale, la reconquête anticoloniale a abouti. C'est évidemment un jour de fête nationale. De l'aéroport à l'autre bout de Cotonou, les affiches sont partout visibles. Sur l'avenue qui mène à la présidence, sur plus d'un kilomètre, les citoyens sont présents, des deux côtés de la rue. Ils dansent, ils chantent, jouent du tambour, certains sont même sur des échasses. Jour de fierté nationale et de liesse populaire.

Le Président Talon a invité le Premier Ministre de l'État de la Diaspora Africaine à la cérémonie du retour, qui se déroule dans les jardins de la présidence. Les rois sont présents, les ministres, la garde nationale, les dignitaires et les autorités publiques. Le ballet national, les femmes d'Abomey et d'autres groupes d'artistes interviennent dans la splendeur de leurs costumes traditionnels. Le Président du Bénin prononce alors un discours à la fois solennel et ému.

Le soir venu, le Président Talon invite le Dr Tin et plusieurs acteurs-clés de la campagne à sa résidence privée, pour le remercier de sa contribution à cet événement historique. Le président déclare : « je dois vous avouer, M. Tin, que lorsque vous nous avez parlé de restitution pour la première fois, je n'y ai pas cru un seul instant. Mais je vous ai trouvé tellement motivé, tellement déterminé, que je me suis dit : « Pourquoi pas ? Après tout, allons-y ». Et maintenant, c'est une réalité. C'est pourquoi, M. Tin, je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance, au nom de tout le peuple béninois. »



Par la suite, le Premier Ministre a été reçu par le Ministre des Affaires étrangères, M. Agbenonci, et par le Ministre de la Culture, M. Abimbola, pour discuter d'un accord qui pourrait être signé entre la République du Bénin et l'État de la Diaspora Africaine, afin de renforcer la coopération qui existe déjà, et qui a été la clé du succès.



*Louis-Georges Tin, le 10 novembre 2021, devant le véhicule apportant les trésors d'Abomey au Palais du Président de la République du Bénin.*

## Bilan et Perspectives



*Statue dédiée au Dieu Gou, Musée du Louvre*

La campagne concernant le Bénin est loin d'être achevée. 26 trésors ont été restitués. D'un point de vue symbolique, le résultat est bien sûr considérable. En effet, ces trésors que les armées françaises avaient volés en 1892 sont maintenant de retour sur le sol africain. Cette reconquête casse donc la logique coloniale qui prévalait dans ce domaine depuis presque 130 ans. Pour en mesurer la portée, il faut comprendre que cet événement constitue en un sens le second chapitre de l'histoire décoloniale. Il fallait d'abord chasser les colons, les envahisseurs du territoire : c'est chose faite depuis les années 1960 ; et il fallait ensuite se rendre chez eux, en Europe, pour rapporter à la maison, en Afrique, les trésors qu'ils avaient dérobés, et c'est maintenant chose faite.

Cependant, d'un point de vue quantitatif, seuls 26 biens ont été restitués, alors que le musée du Quai Branly en détient 3157, selon les chiffres officiels donnés par la France, sans parler de tous les autres musées publics (Nantes, Bordeaux, etc.), les musées privés (Musée Dapper, musée des Confluences), ou les collections personnelles qui, par définition, sont très mal connues. Donc, le pourcentage d'artefacts effectivement restitués est inférieur à 1 %. Toutefois, il faut nuancer



ce chiffre, apparemment dérisoire, car les biens restitués sont parmi les plus importants du Bénin. Donc, d'un point de vue qualitatif, le bilan est quand même remarquable.

Cependant, bien d'autres trésors, tout aussi importants, sont encore en France. Le Président Talon l'a lui-même déclaré au Président Macron : « *Comment voulez-vous, qu'à mon départ d'ici avec les 26 œuvres, mon enthousiasme soit total, alors que le dieu GOU, la tablette du FÂ, œuvre mythique de divination du célèbre devin Guèdègbé, continuent d'être détenus ici en France au grand dam de leurs ayants droit ?* »

La sculpture dont parle le Président Talon, par exemple, se trouve au Musée du Louvre. Elle a été forgée au 19<sup>e</sup> siècle pour célébrer la mémoire du roi Glélé. C'est l'une des rares statues de l'époque à avoir une taille humaine (178 cm), et elle pèse entre 100 et 150 kg. Elle est dédiée à Gou, le dieu de la guerre, du fer et de la forge, qui est l'équivalent d'Ogun chez les Yoruba. Quant à la tablette du fa, il s'agit d'un objet sacré, qui intervient dans les rites magiques de la divination, comme le disait le Président Talon, à juste titre. Ces biens culturels, et tous les autres, sont la propriété du peuple béninois et doivent être reconnus comme tels. S'il n'y a pas au Bénin toutes les infrastructures nécessaires pour accueillir ces trésors à l'heure actuelle, on peut éventuellement ajourner le retour. Mais la restitution, c'est-à-dire l'acte légal actant le transfert du titre de propriété, la restitution donc, c'est maintenant.

Par ailleurs, bien d'autres trésors appartenant au Bénin se trouvent en dehors de la France, et notamment au Vatican. C'est pourquoi, au mois de septembre 2021, le Daagbo Hounon, Pontife du vaudou, président du Caucus spirituel de l'État de la Diaspora Africaine, a été reçu au Vatican pour attirer l'attention du Pape François sur la question des spoliations. A cette occasion, il a remis aux autorités vaticanes une lettre qu'il a rédigée avec le Premier Ministre. Les discussions sont désormais engagées.

Enfin, au-delà du Bénin, l'État de la Diaspora Africaine travaille avec plusieurs autres pays, comme la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Liberia, la République Démocratique du Congo, qui semblent aujourd'hui intéressés par le sujet. Et bien entendu, si d'autres pays manifestent leur intérêt, l'État de la

Diaspora Africaine est à leur disposition afin qu'eux aussi puissent bénéficier de leurs droits fondamentaux concernant le patrimoine.

Et au-delà des pays individuels, en mars 2019, l'État de la Diaspora a obtenu le vote au Parlement européen d'une résolution en faveur des restitutions et des réparations, comme cela a été évoqué dans le précédent numéro de la newsletter. Parallèlement, l'État de la Diaspora a reçu sur ce sujet le soutien du Chef Fortune Charumbira, Président du Parlement Panafricain de l'Union Africaine, et co-président de la Chambre Royale de l'État de la Diaspora. Et du 1<sup>er</sup> au 6 décembre 2021, le Première Ministre de l'État de la Diaspora a été invité par le Président Tshisekedi à participer au Sommet de l'Union Africaine à Kinshasa sur les restitutions. Par conséquent, elle continue, la bataille pour la restitution, ou bien plutôt, comme on l'a vu, elle continue, la Reconquête !



Photo du Daagbo Hounon